

Décision

Générale

colonial

Décision n° 109 dérision n° 109 du 31 janvier 1938

n° 109

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 janvier 1938

Numéro JO

n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro

31 janvier 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un témoignage de satisfaction est accordé au gendarme Nay roi en service à la Côte française des Somalis, pour le motif suivant : « Dans des conditions matérielles défectueuses, à assuré cumulativement les fonctions de commissaire adjoint et régisseur comptable et économiste de la prison de Djibouti et celles d'économiste de l'Œuvre de secours aux nécessiteux et de la Cité enfantine. » A donné pleine satisfaction à ses chefs en sachant faire montre, dans le cadre de la plus stricte discipline, d'une ingénieuse initiative ainsi que, lorsqu'il y avait lieu, de sentiments humanitaires méritoires. » D'une correction et d'une tenue toujours parfaites, alliant le tact à la fermeté, le gendarme Nayrol peut être donné en exemple à ses collègues. »